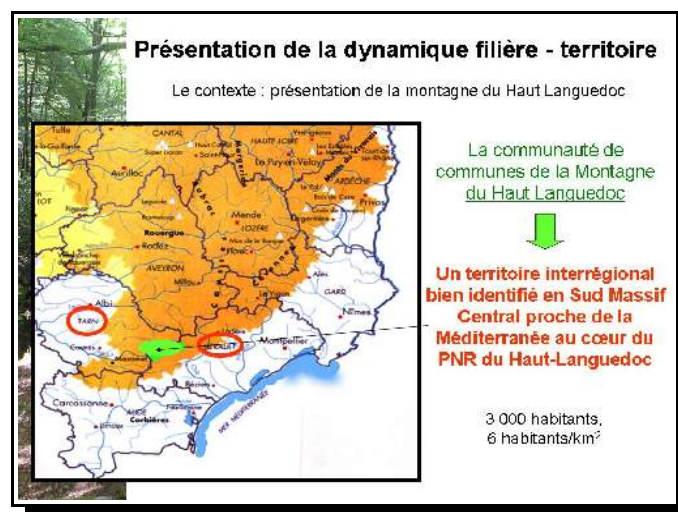


Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc et Communes Forestières (Hérault et Languedoc Roussillon)

Une volonté, des projets et des outils pour dynamiser les filières bois énergie et bois construction dans les projets de développement local

Il s'agit d'une présentation en 2 temps et à 2 voix, avec d'un côté la présentation d'un territoire volontaire et dynamique par rapport à la filière bois, puis la présentation des interactions entre ce territoire et les actions des communes forestières afin de présenter, de valoriser et de renforcer ces actions.

La Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc (CCMHL) est un territoire inter-régional de 8 communes (6 dans l'Hérault – Languedoc Roussillon et 2 dans le Tarn – Midi Pyrénées) en Sud Massif Central, proche de la Méditerranée, au coeur du Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Ce territoire immense accueille 3000 habitants à l'année pour une densité très faible de 6 habitants au km², à égale distance de Montpellier et de Toulouse (2 heures).



Cette Communauté de Communes s'est très vite dotée d'un Schéma Directeur et d'un Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) afin de planifier son développement. Une des conclusions du SCOT est que **le développement économique durable de ce territoire ne passera que par ce que la Nature lui a donné.**

La Nature a donné à ce territoire :

- de l'eau : elle a été mise en bouteille, avec la construction de l'usine d'embouteillage de La Salvetat du groupe Danone qui emploie désormais une quarantaine de salariés et produit plus de 120 million de litres par an, et elle a été « domestiquée » et utilisée par la présence de plusieurs barrages hydroélectriques et lacs associés ;
- du vent : il a été utilisé par le développement d'une ZDE (Zone de Développement Eolien) et la présence à l'heure actuelle d'une quarantaine d'éoliennes qui produisent plus de 60 MW ;
- des paysages et un patrimoine environnemental important : sur l'ensemble des

communes ont été bâtis des **structures d'hébergement** (depuis des campings jusqu'à des hôtels de différents niveaux), des **restaurants** et des **structures de découverte** (dont un Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), avec comme maître mot pouvoir appliquer sur le territoire la **règle des 3 D : Dormir, Déguster et Découvrir**.

- de la **forêt** : avec près de **75% du territoire sous couvert forestier** et un **fort potentiel économique en devenir** dans les 10 ans qui arrivent.

Fort de ce constat sur la forêt, la Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc a œuvré depuis une dizaine d'années sur la mise en place d'un **groupe projet** sur la forêt composée de l'ONF, des 2 CRPF et d'une importante coopérative forestière FORESTARN.

Ce noyau fort s'est appuyé au fur et à mesure sur un nombre croissant d'autres partenaires qui ont renforcé la dynamique : les 2 départements, les 2 régions, le Parc naturel régional, les services de l'Etat et les chambres consulaires.

De ce travail ont émergé deux dynamiques :

- un **diagnostic partagé du territoire** et de la filière au travers de nombreuses études ayant toutes une volonté de caractère opérationnel : une analyse de la ressource en Sud Massif Central (Hérault, Tarn, Aude et Aveyron), un Schéma de desserte forestière, un Plan de Développement de Massif, une étude DFCI et une Charte Forestière de Territoire (sur des périmètres variables)
- l'émergence de **nouveaux acteurs** en fonction de l'arrivée de nouveaux projets ou opportunités (la DATAR Massif Central, le réseau des PER, le Pôle de Compétitivité DERBI, le réseau des écosites, les chercheurs du CNRS) ou la création de nouvelles structures en fonction des besoins (l'association des communes forestières de l'Hérault et son entité Mission Bois Energie 34, l'Union régionale des communes forestières du Languedoc Roussillon : structures ayant toutes désormais leur siège à La Salvetat-sur-Agoût).

Cette **dynamique filière territoire** s'est exprimée au fur et à mesure au travers de nombreux **outils et projets locaux** ayant pour finalités la **dynamisation de la filière bois**.

Le premier outil date de 2003 avec un projet de développement local « exemplaire », la **chaufferie bois** et le **réseau de chaleur de Fraïsse-sur-Agoût** (commune ayant obtenu en 2007 les Rubans du développement durable).

Fraïsse-sur-Agoût est une petite commune d'environ 300 habitants, en altitude et qui possède près de 900 hectares de forêt communale. La particularité de cette chaufferie et de ce réseau est d'être le premier dans l'Hérault et de s'appuyer pour son approvisionnement directement par l'entretien de sa forêt communale. Sont venus se greffer sur ce projet près de 53 bâtiments publics et privés désormais chauffés par le bois communal.

Rapidement ce projet fut une réussite et il sert désormais de modèle afin d'essaimer ce système dans le département de l'Hérault;

Outils, projets locaux pour dynamiser la filière bois

2003

Un projet de développement local « exemplaire » :
la chaufferie bois et le réseau de chaleur de Fraïsse-sur-Agoût
(Rubans du développement durable 2007)

Le Contexte

- Une commune qui possède près de 900 ha de forêts communales
- De nombreux bâtiments communaux
- Une facture d'électricité très importante

53 bâtiments publics et privés chauffés

163 T de CO₂ économisées/an

Le **facteur facilitateur** de l'enclenchement des projets fut l'appel à projets **Pôle d'Excellence Rurale** lancé en 2006 par l'Etat.

La CCMHL décida très rapidement de se lancer et son projet baptisé **FOREST** (« Forêt Occitane pour le Renouveau d'un Eco-développement durable et Structurant du Territoire ») fut labellisé en juin 2006. Il portait sur 8 actions autour de la bioressource, pour un montant de plus de 2 millions d'euros.

Oltre la construction d'un autre réseau de chaleur similaire à celui de Fraïsse-sur-Agoût, sur la commune tarnaise d'Anglès, le projet phare de ce PER était la construction d'**une plateforme de commercialisation et de valorisation des bois** sur la commune de **La Salvetat-sur-Agoût**.

Le site choisi fut celui de Camp del Tour. Sur une parcelle d'1,5 hectare il s'agissait de se doter d'une surface de stockage au plein air afin de stocker les lots de bois d'œuvre homogènes tant par leur essence que par leur diamètre. L'objectif était de massifier l'offre afin d'avoir un poids plus important sur les marchés.

Un engin de billonnage mobile et adaptable fut également prévu ainsi que la construction d'un bâtiment de stockage (en bois) destiné à stocker de la plaquette forestière issue des sous-produits présents sur le site.

Un système d'aspersion en circuit fermé est également prévu afin de garantir la qualité et la durabilité des bois. Une orientation feuillus est donnée à cette plateforme, les études préalables ayant montré un déficit dans l'exploitation de ces bois.

Outils, projets locaux pour dynamiser la filière bois

2008-2009

La plate-forme de commercialisation et de valorisation des bois de La Salvetat-sur-Agoût

L'outil

Le site de la plate-forme aura les caractéristiques suivantes :

- Surface de stockage : 15 000 m²
- Surface couverte : 1 400 m²
- Caractéristiques engin de billonnage mobile et adaptable
- Capacité de stockage de plaquettes forestières : 5 à 6 000 m³
- Stockage bois d'œuvre : 30 000 m³
- Système d'aspersion en circuit fermé : 20 000 m²

Le principe d'une plateforme de stockage repose sur **3 effets** :

- le premier effet « plateforme » est l'**augmentation du pourcentage de bois d'oeuvre**
- le deuxième effet « plateforme » est une **meilleure valorisation commerciale** des bois (rondins, billons, plaquettes, ...)
- le troisième effet « plateforme » est la résultante, une **augmentation de la quantité de bois récoltée**.

Le montage de ce projet repose sur **3 atouts** :

- un **montage partenarial public-privé** dans le cadre du Pôle d'Excellence Rurale FOREST
- un engagement sur l'approvisionnement en bois feuillus avec une **convention d'approvisionnement « public – privé » à 50/50 sur 5 ans** entre l'ONF, les communes forestières (Hérault et Tarn) et FORESTARN à partir de 4 départements du Sud Massif Central (Aude, Aveyron, Hérault et Tarn)
- la mise en œuvre d'un **logiciel de gestion de la plateforme** et de **suivi de la traçabilité des bois**.

L'**architecture juridique et financière** du projet est la suivante :

- la CCMHL est propriétaire du terrain et des bâtiments
- elle loue cette parcelle équipée à la coopérative forestière FORESTARN, dans le cadre d'un contrat de location longue durée, charge à FORESTARN d'en assurer la gestion et le bon développement économique
- une convention de partenariat sur 5 ans lie la CCMHL (propriétaire), FORESTARN (gestionnaire du site) et les détenteurs de la ressource et/ou leur gestionnaire (Communes forestières, ONF).

Ce projet s'inscrit dans un projet plus vaste financé en partie au travers de fonds Massif Central, le développement d'une **Zone d'Activités Economiques FOREST** liée au bois.

Il s'agit de développer sur une surface de 17 hectares une zone d'activités dédiée au bois, avec l'objectif final de pouvoir disposer sur un même site de toute la chaîne de transformation et de valorisation pour que d'un côté arrive un arbre et de l'autre côté en sorte un bout de maison (scierie, séchoir, rabotage, bureau d'études, constructeur, cabinet d'architectes,...).



Dans un premier temps, l'ensemble de la zone est viabilisée et un bâtiment d'accueil est construit (futurs locaux des communes forestières). De nombreux contacts sont désormais menés afin d'inciter diverses structures à venir s'installer sur ce site en l'orientant vers le bois construction.



Ces projets s'inscrivent dans une boîte à outils dans laquelle chacune des pièces s'assemble.

	Filière bois				Environnement			
	Amont		Aval		Innovation R & D	Ingénierie environnementale	Éducation à l'environnement	Réseaux de chaleur Bois Énergie
	Production Forestière	Stockage et Logistique	Première Transformation	Deuxième Transformation (bois construction et ses dérivés)				
Montagne Du Haut Languedoc	Plan de développement de massif	Plateforme bois Avec système d'aspersion en circuit fermé	Espace de transformation et de stockage de plaquettes	Espace Economique De l'ÉcoSite (PME et village Eco-entreprises)	Espace Pépinière d'entreprise	CEJE du Haut Languedoc (projet Massif pédagogique « Forêt et Énergies renouvelables »)	3 ateliers et un espace pédagogiques « Forêt et énergies renouvelables »	2 réseaux sur les communes de Fraïsses sur Agoût (34) et Anglès (81)
Parc Naturel Régional	Charte Forestière de territoire					Charte environnementale de l'ÉcoSite		
Hérault	Association Départementale Des Communes Forestières						Stations scolaires « Forêt et énergies renouvelables »	Antenne « bois Énergie 34 »
Languedoc Roussillon	Union Régionale Des Communes Forestières		Projet d'antenne Régionale « Bois construction » ?		Programme Chêne vert BIORAF LR			
Massif Central		Convention d'approvisionnement de la plateforme Sud Massif Central	Coopération inter PER		Programme menuiserie Triple vitrage SCIC Haut Forez	Centre de ressources « Forêt et énergies renouvelables »	Stations scolaires « Forêt et énergies renouvelables » en projet	
France...		Pôle d'Excellence Rurale « FOREST »						

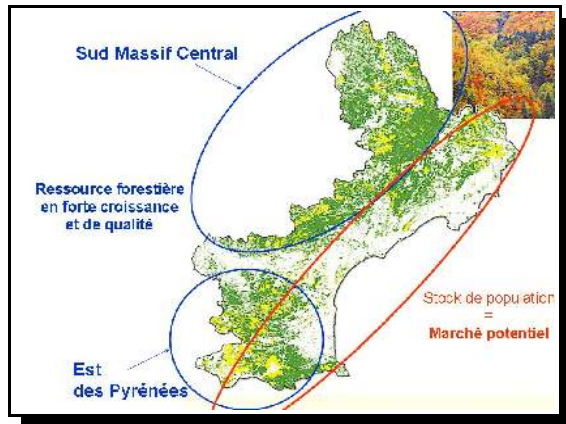
La Zone d'Activités Economiques « FOREST » vise au développement de 3 secteurs :

- à **court terme**, le **bois énergie**, à travers la chaufferie et le réseau de chaleur de Fraïsses-sur-Agoût et le bâtiment de stockage de plaquettes forestières de la plateforme bois de La Salvetat
- à **moyen terme**, le **bois construction** et le **bois matériaux**, à travers le projet de lotissement basse consommation en construction bois (avec logements sociaux) de Fraïsses-sur-Agoût, le partenariat inter massif avec la SCIC du Haut Forez, la société OMI ...

- à **long terme**, la **chimie verte**, à travers le projet de recherche « xylochimie » d'extraction de molécules ligneuses en vue de l'industrialisation de colles, vernis, ...

Le **développement local de ces projets** s'inscrit dans une **démarche plus large** portée par les associations des **communes forestières**.

Le constat est le suivant au niveau régional.



On dispose d'un côté :

- d'une **ressource forestière en forte croissance et de qualité**, que ce soit dans le Sud Massif Central ou que ce soit dans l'est des Pyrénées.
- 36% de la Région est composée de forêts.
- seul 30% des massifs sont valorisés

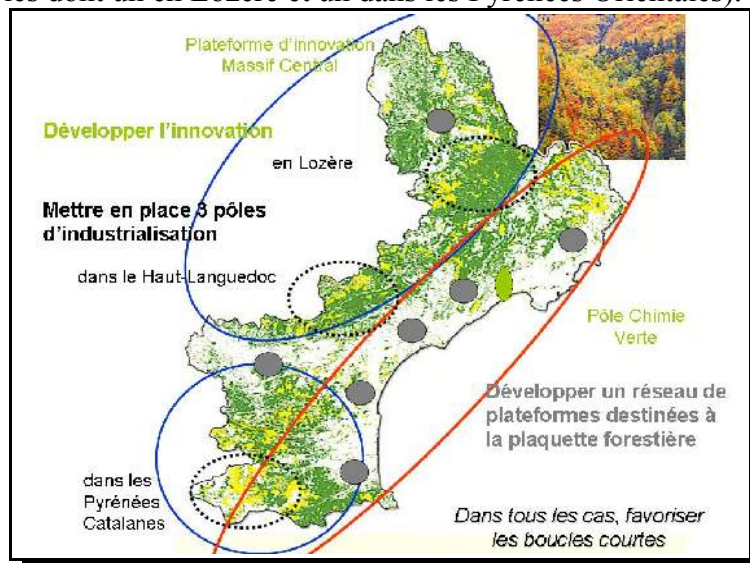
De l'autre côté, la région dispose plutôt sur les bords de mer d'un **important stock de population** qui doit devenir un marché important, d'autant plus qu'il y a une très forte croissance démographique, qu'une personne sur 5 souhaite construire en ossature bois et qu'il y a un fort marché potentiel des éco-matériaux.

Entre ces 2 blocs, d'autres constats apparaissent en Languedoc Roussillon : un faible tissu industriel, des petites scieries en difficultés, un secteur aval émergent composé de sociétés de petite taille et peu nombreuses. Et donc une question : **Comment industrialiser la filière bois en Languedoc Roussillon ?**

C'est là dessus qu'essayent de se positionner les communes forestières, en partenariat avec d'autres structures et en particulier l'interprofession arbo-bois. L'exemple précédent montrant combien une démarche d'élus locaux peut avoir un fort impact.

La démarche des communes forestières peut se faire à **deux niveaux** :

- une **aide au meilleur débouché** des produits issus de la forêt que ce soit le **bois énergie** ou le **bois construction**,
- l'**aide à la structuration de pôles bois** du style de La Salvetat-sur-Agoût (objectif : plusieurs pôles dont un en Lozère et un dans les Pyrénées Orientales).



Ainsi, les communes forestières de l'Hérault ont développé, depuis septembre 2006, une **structure d'animation départementale bois énergie 34** (financée par le département de l'Hérault, l'ADEME, la Région Languedoc Roussillon et le FEDER) avec comme objectifs structurer la filière bois énergie dans le département, informer et conseiller les maîtres d'ouvrage potentiels, initier et accompagner les projets . Les publics sont prioritairement les élus, mais aussi les industriels ou les agriculteurs (tout le monde sauf les particuliers gérés par les points d'infos énergie). Le travail se fait tant vers l'amont afin d'aider à la **structuration de la filière** (et ainsi structurer l'offre et démontrer que l'approvisionnement n'est pas un souci), que vers l'aval afin de **dynamiser la demande** par la réalisation d'études d'opportunités et l'**accompagnement des maîtres d'ouvrages** potentiels tout au long de la démarche.

Le gros atout de la mission bois énergie 34 est de posséder des **exemples concrets à présenter** : d'un côté, un réseau de chaleur communal (Fraïsse-sur-Agoût) qui fonctionne depuis 2003, et de l'autre une plateforme qui propose des plaquettes forestières (La Salvetat-sur-Agoût)

Pour aller plus loin, différents leviers pourraient être activés :

- plus d'aides à l'investissement et surtout une plus grande communication sur les aides à l'investissement (ADEME, Région, Conseil Général et/ou Europe)
- l'exemplarité que doivent montrer les grandes collectivités (Région pour les lycées, Département pour les collèges, Offices HLM,...) et ainsi mise en place de chaufferies structurantes pour la filière
- la nécessité de sécuriser la ressource qui peut passer par la mise en place d'un réseau de plateformes de proximité (boucle courte).

Un travail similaire va se mettre en place sur le **bois construction**, mais là au niveau de l'**Union régionale des communes forestières** (financements Région et DRAAF).

Cela s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale menée en région Languedoc Roussillon : une charte régionale Bois Construction Environnement, et la mise en place en 2009 d'un contrat de filière AGIR pour la forêt et le bois en Languedoc Roussillon.

La logique des communes forestières est de s'appuyer sur le même principe que pour le bois énergie avec ce territoire de la CCMHL :

- **un ou des exemples concrets de construction bois** (bâtiments de la zone d'activités, projet de lotissements bois, dont des logements sociaux sur la commune de Fraïsse-sur-Agoût) afin de montrer la pertinence de cette utilisation (travail en parallèle avec une commune du bord de mer),
- la présence de l'**amont de la filière** sur le site de Camp del Tour afin de montrer les chaînes de production.

Par ailleurs, les communes forestières sont parties prenantes au niveau d'autres projets en lien avec le territoire de la CCMHL :

- le projet BIORAF LR « xylochimie », en partenariat avec Forestarn, le pôle recherche de Montpellier et la Région (Transfert LR)
- des articulations avec la politique de massif : coopération inter PER avec PER du Haut-Forez, plateforme d'innovation (Vivier bois) : triple vitrage, programme chimie verte.

Pour en savoir plus :

Union Régionale des Communes Forestières Languedoc Roussillon

Président : Francis CROS – Directeur : Philippe LONJON – languedocroussillon@communesforestiers.org

Association des Communes Forestières de l'Hérault

Président : Francis CROS – Directeur : Philippe LONJON – communesforestieres34@communesforestiers.org

Communauté de Communes de la Montagne du Haut-Languedoc

Présidente : Marguerite MATHIEU – Directeur : Eric FOUGERAY – eric.fougeray@hautlanguedoc.fr